

CŒUR DE VILLE ET ALENTOURS



Gérer les conséquences des projets de construction

Les projets validés par la majorité sortante rue du Planty et voie Romaine (147 logements) font craindre une intensification de la circulation et une dégradation des conditions de stationnement pourtant déjà très difficiles dans ces secteurs. Nous procéderons aux aménagements nécessaires pour pallier ces problèmes.

Il est regrettable que ces projets se fassent sans concertation avec les riverains, sans plan d'ensemble et sans négociation efficace avec les promoteurs.



Le saviez-vous ?

En matière d'urbanisme, un Maire dispose d'importants pouvoirs. **Il peut refuser un permis de construire** si un projet s'insère mal dans le tissu pavillonnaire (perte d'ensoleillement pour les riverains), s'il porte atteinte à l'environnement ou à la cohérence urbaine. **Un Maire peut aussi influencer fortement sur les projets des promoteurs en défendant l'intérêt des habitants et en ayant recours le cas échéant au droit de préemption urbain**, dans le respect des articles L210 et suivants du code de l'urbanisme (d'autres communes le font, c'est possible aussi à Buxerolles).



Réexaminer la vente de la place des Castors

La volonté de la majorité municipale sortante de vendre une partie de la place des Castors est restée trop peu connue de la population : certains d'entre vous découvrent encore ce projet de vente ! Cette cession a été suspendue suite aux irrégularités pointées par les élus Buxerolles au cœur en conseil municipal du 2 février 2026 et qui ont conduit le Maire à retirer la délibération qu'il avait lui-même proposée : éléments transmis hors délais, prix de vente pas suffisamment justifié, espace public non désaffecté avant la vente.

Dès le début de mandat, cette vente aujourd'hui suspendue sera réexaminée. Le porteur du projet n'a pas à subir les conséquences de la mauvaise gestion de cette cession par les élus qui ont eu en charge ce dossier.



Rénover la voirie et les espaces publics

La rénovation des placettes Castors, interrompue ces dernières années, sera relancée.

La voie Romaine sera rénovée avec une attention particulière pour les abords du collège Jules Verne et la sortie de la nouvelle résidence de 83 logements.

Une réflexion sera engagée concernant le carrefour à feux, voie Romaine-rue des Deux Communes.



Accompagner la rénovation du quartier du «Parc de Buxerolles», rue Abel Tassin

En soutien au bailleur social «Habitat de la Vienne», comprenant l'installation d'une aire de jeux digne de ce nom.



Maîtriser le devenir du terrain de l'ancien collège Jules Verne

Cet espace, propriété de grand Poitiers, ne doit pas devenir un nouveau lotissement.

COREP - Crédit photo : L'œil de la grive - Ne pas jeter sur la voie publique



Le 15 mars votez Buxerolles au cœur, équipe conduite par Ludovic DEVERGNE

06 30 58 92 90 • buxerollesaucoeur2026@gmail.com